



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Plateforme MonMaster

Question écrite n° 16411

Texte de la question

M. Ian Boucard attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace sur les difficultés rencontrées par de nombreux candidats dans le cadre de la procédure d'admission sur la plateforme MonMaster. En effet, chaque année, un nombre croissant d'étudiants se retrouve sans solution pour poursuivre ses études à l'issue de la licence. Nombre d'entre eux, pourtant sérieux et assidus tout au long de leur parcours universitaire, se voient refuser l'accès à un master malgré le dépôt de multiples candidatures. Cette situation s'explique notamment par une inadéquation entre le nombre de candidats et les capacités d'accueil des formations. En 2026, environ 270 000 candidats ont ainsi formulé au moins un vœu sur la plateforme, soit 20 000 candidats de plus qu'en 2025. Dans le même temps, 8 161 formations étaient proposées, pour un total de 175 502 places seulement. Ce déséquilibre structurel a pour conséquence de laisser près de 100 000 étudiants sans affectation, compromettant ainsi la poursuite de leur parcours académiques. C'est la raison pour laquelle il lui demande de préciser la manière dont le Gouvernement entend répondre à la situation de ces étudiants laissés sans solution et garantir à chacun la poursuite de ses études jusqu'au master.

Données clés

Auteur : [M. Ian Boucard](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16411

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur, recherche et espace](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2026](#), page 5852